

Les récoltes-racines devront être certifiées comme ayant été cultivées par l'exposant.

Le grain doit être dans des sacs et les végétaux dans des paniers ou dans des boîtes.

Ce département comprend l'exposition de toutes espèces de grains : grains en gerbes, foin pressé et produits de silos ; petites graines de champ, lin, chanvre, houblon, malt, etc. ; récoltes-racines ; tabac.

Deux cents dix-sept prix se montant à la somme de \$581 et variant de \$8 à \$1.00 sont accordés en prix ; plus trois prix de \$8, \$6 et \$4 pour le meilleur échantillon de fourrage conservé en silo, au moins 25 livres.

Vingt-sept prix sont aussi accordés pour le tabac, chaque variant de \$12 jusqu'à \$1, formant une somme totale de \$88.

Produits de la laiterie, etc.—Les entrées se termineront lundi, le 29 août.

En faisant les entrées, les exposants devront donner leur nom et leur adresse au long.

Les déclarations concernant le mode de manufacture etc, doivent accompagner les entrées pour les sections 1, 2, 3, 4 et 5, ou doivent être remises au Secrétaire, avant l'exposition.

Tout exposant qui donnera des renseignements faux, perdra tout prix qui pourrait lui être décerné.

Tous les échantillons doivent être placés sur des étagères dans la journée du 5 septembre.

1. Trois tinettes de beurre propre à l'exportation pas moins de 50 livres chacune, fait à aucune boucherie n'ayant pas moins de 100 vaches laitières ; l'exposant devra décrire le mode de fabrication, la race et le nombre de vaches, le traitement du lait, la quantité, la marque et la provenance du sel employé et donner toute autre information pratique.—1er prix, \$20 ; 2e prix, \$15 ; 3e prix, \$10.
2. Meilleure tinette de beurre, pas moins de 50 livres, en état d'être expédié, manufacturé à aucune crèmerie ou laiterie privée, d'une capacité n'excédant pas 50 vaches.—1er prix, \$15 ; 2e prix, \$10 ; 3e prix, \$5.
3. Meilleure tinette de beurre, pas moins de 28 livres.—1er prix, \$15 ; 2e prix, \$10 ; 3e prix, \$7 ; 4e prix, \$4.
4. Beurre de laiterie, pas moins de 10 livres, moulu, roulé, etc., pour l'usage de la table.—1er prix, \$10 ; 2e prix, \$8 ; 3e prix, \$6 ; 4e prix, \$4.
5. Deux meilleurs fromages de manufacture, pas moins de 10 livres, chacun devant être du mois d'août.—1er prix, \$25 ; 2e prix, \$15 ; 3e prix, \$10 ; 4e prix, \$5.
6. Trois meilleurs fromages Stilton.—1er prix, \$6 ; 2e prix, \$4 ; 3e prix, \$2.
7. Trois meilleurs fromages non colorés, de 12 à 15 livres.—1er prix, \$6 ; 2e prix, \$4 ; 3e prix, \$2.
8. Trois meilleurs fromages de 2½ à 3 livres.—1er prix, \$3 ; 2e prix, \$2 ; 3e prix, \$1.
9. Six meilleurs fromages à la crème.—1er prix, \$4 ; 2e prix, \$3 ; 3e prix, \$2 ; 4e prix, \$1.
10. Six meilleurs fromages raffinés.—1er prix, \$4 ; 2e prix, \$3 ; 3e prix, \$2 ; 4e prix, \$1.

Sucre et miel.—Les dix meilleurs livres de sucre d'étable en pains.—1er prix, \$5 ; 2e prix, \$3 ; 3e prix, \$1.

Sirop d'érable 1887, un gallon, exposé dans des boîtes transparents.—1er prix, \$5 ; 2e prix, \$3 ; 3e prix, \$1.

Miel en gâteau, pas moins de 10 livres.—1er prix, \$3 ; 2e prix, \$1.

Miel extrait, un gallon, en bocaux transparents.—1er prix, \$3 ; 2e prix, \$1.

Cire d'abeilles, pas moins de 10 livres.—1er prix, \$3 ; 2e prix, \$2 ; 3e prix, \$1.

Lard fumé à la ferme, au moins 20 livres.—1er prix, \$3 ; 2e, prix, \$2 ; 3e prix, \$1.

Jambon, salé à la ferme.—1er prix, \$3 ; 2e prix, \$2 ; 3e prix, \$1.

Choses et autres.

Ouverture du chemin de fer de Moncton à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick.—L'immense énergie du Rév. M. Joseph F. X. Michaud, curé de Bouctouche.—À l'occasion de l'ouverture de cette nouvelle section de la Compagnie du chemin de fer Intercolonial, le *Times*, journal protestant publié à Moncton, et qu'un ami vient de nous adresser, contient un article remarquable du rédacteur de ce journal, faisant voir tous les avantages que l'agriculture et le commerce doivent retirer de ce nouveau chemin de fer qui, comme le dit le rédacteur du *Times*, est dû en grande partie à l'initiative et au dévouement du Rév. M. Joseph F. X. Michaud, que le Collège de Ste-Anne doit s'enorgueillir de compter au nombre de ses anciens élèves, puisque c'est dans cette institution qu'il y a étudié et qu'il doit d'avoir été élevé à la sublime dignité de prêtre.

Nos lecteurs savent déjà qu'au début de son ministère dans le Nouveau-Brunswick, ce jeune prêtre a eu à subir de bien cruelles épreuves, la prison même, de la part de fanatiques, en haine de la religion catholique. Ces épreuves n'ont fait qu'augmenter son courage et son zèle pour établir le règne de Dieu sur son sol natal, au milieu de ses compatriotes, les Acadiens, qu'il a su rendre heureux et prospères, estimés et respectés aujourd'hui même par ceux qui cherchaient à diminuer leur influence comme catholiques. Ce jeune prêtre reçoit aujourd'hui la récompense de son zèle et de son dévouement de la part même de ceux qui naguère lui suscitaient les plus grands embarras et les plus profondes contrariétés. Voici en quels termes le *Times* de Moncton fait l'éloge de ce dévoué prêtre, le Rév. M. Michaud :

« Les principaux édifices de Bouctouche sont ceux appartenant à la population catholique sous la desserte du Rév. M. Michaud. Ces bâtisses se trouvent sur une pointe entre la grande rivière de Bouctouche et la rivière noire. Le site est tout simplement parfait, une délicieuse brise de la mer vient continuellement rafraîchir l'air et les facilités pour prendre des bains qui sont insurpassables. Les édifices sont le couvent, le presbytère et l'église à présent en voie de construction pour remplacer celle que le feu a détruite l'année dernière. L'ancien presbytère fut emporté par le grand cyclone de 1879, qui renversa 130 bâtisses dans la localité. Les paroissiens firent des dépenses considérables pour ériger un nouveau presbytère, un couvent et réparer l'église, et n'étaient pas encore clairs de dettes quand le feu vint détruire leur église. Malgré tout ceci on a commencé la construction d'une nouvelle église dont la fondation qui est en pierre est achevée, et la charpente à laquelle travaillent 30 hommes sera montée la semaine prochaine. L'édifice principal, à part de la tour et du portique, aura 122 pieds de long et 61 de large, avec une sacristie de 36x30. La tour aura 83 pieds de haut et la flèche au-dessus de 80 pieds, faisant une hauteur totale de 163 pieds. Le style de l'intérieur et de l'extérieur est gothique. Sous le sacristie il y a un sous-bassement de 50x61 pieds pour une école du dimanche et autres besoins.

« Le couvent est admirablement situé sur le bord du grand chemin, à quelques arpents de l'église. Le terrain est vaste et contient des bocages et des arbres à épaïs feuillage. La bâtisse à trois étages de haut est un modèle de symétrie architecturale. Le couvent fut fondé par le Rév. M. Michaud, les classes ouvertes en mai 1878, sont sous la direction des Sœurs de Charité, et la moyenne des élèves qui fréquentent cette institution